

Chers parents, chers collégiens,

Après cette belle période estivale et un repos bien mérité, les membres la communauté professionnelle reprennent le chemin du collège afin de préparer l'accueil des jeunes pour cette rentrée du lundi 3 septembre 2018.



Au cours de cette nouvelle année, nous souhaitons mettre l'accent sur l'éducation à l'éco-citoyenneté pour développer davantage un esprit de responsabilité quant aux gestes du quotidien dans le domaine de la protection de l'environnement, de la promotion de l'économie circulaire et du recyclage des déchets. C'est une belle orientation qui n'est pas tout à fait nouvelle, puisque le collège a obtenu en juin dernier le label international d'éducation du développement durable « Eco-Collège » grâce à toutes les actions déjà menées depuis des années par l'équipe éducative.

Vous le savez probablement, le communauté éducative de l'établissement a terminé l'année par la joie d'accueillir les excellents résultats du Brevet des Collèges. Bien préparés tout au long des années « collège » et bien entraînés, notamment lors des deux Brevets Blancs, les élèves de troisième ont brillamment passé les épreuves. Dans notre collège, tous les élèves ont obtenu ce Brevet soit 100 %, avec 86,5% de mentions.

Une réception sera organisée en octobre afin de remettre les diplômes et féliciter les ex-collégiens ainsi que leurs professeurs.

Dans cette circulaire, que je vous invite à archiver, vous découvrirez un certain nombre d'informations destinées à vous faciliter la rentrée 2018 et à mieux connaître le fonctionnement de l'établissement. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information complémentaire.

En vous remerciant de la confiance que vous nous accordez depuis de nombreuses années ou pour la première fois, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe, une bonne rentrée.

Pascal LEROY
Chef d'Établissement

RENTREE DE SEPTEMBRE

Comme vous le savez le Ministère de l'Éducation National a fixé la rentrée des classes le **lundi 3 septembre** cette année. Les élèves de l'Institution Notre Dame feront leur rentrée à 8h30 pour les 6èmes et à 13h30 pour les autres niveaux.

Cette journée se terminera à 16h30 pour tous les collégiens. La pause déjeuner est prévue de 12h30 à 13h30.

L'établissement sera ouvert à partir de 8h00.

Nous aurons le plaisir d'offrir aux parents qui accompagnent leurs enfants le matin un petit café de «réconfort» pendant que les élèves rentrent en classe sous la prise en charge de leur Professeur Principal. Alors rendez-vous dans la cour pour cet instant de convivialité.

En ce jour de rentrée, les élèves sont priés de rapporter au minimum une trousse, des feuilles, une pochette dans un cartable, un sac pour les manuels scolaires et leur plus beau sourire pour les photos individuelles d'identité.

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires ne seront pas à retirer avec le lot de fournitures (jeudi 30 août). Le lot de manuels sera mis à disposition des élèves le jour de la rentrée directement dans les classes.

COMPOSITION DES CLASSES

La liste des élèves par classe a été établie lors d'une réunion de concertation avec l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative.

De nombreux paramètres ont été étudiés afin de pouvoir constituer des classes équilibrées et cohérentes au regard des emplois du temps. Le but étant de créer une atmosphère propice au travail et enrichissante pour chacun, en phase avec les stratégies pédagogiques qui seront mises en place.

Quel que soit le motif d'une éventuelle demande de la part d'une famille, nous ne changerons pas cette composition. Les listes de classe seront affichées le jour de la rentrée des élèves lundi 3 septembre.

HORAIRES DU BUREAU D'ACCUEIL

Le bureau d'accueil se trouve à 80 m de la grille d'entrée des élèves (Portail vert). Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00, le mercredi de 8h00 à 12h30. Il est fermé le samedi.

Tout courrier peut être déposé dans la boîte aux lettres extérieure près du portail vert. Les élèves disposent d'une boîte aux lettres dans la cour de récréation pour le dépôt de tout courrier destiné à l'Administration de l'établissement ou à la Vie Scolaire.

Téléphone : 03.20.29.00.64.

Courriel : accueil@ndlb.eu

Site Internet : www.ndlb.eu

LES HORAIRES D'ENTREE ET DE SORTIE

Les enseignements du collège sont assurés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30 avec une coupure d'au moins une heure pour le déjeuner entre 12h00 et 13h30, les mercredis de 8h30 à 12h25 pour les 4èmes et les 3èmes et un mercredi sur deux pour les 6èmes. Pas de cours le mercredi pour les 5èmes.

Les élèves sont priés d'être présents au moins cinq minutes avant le début des cours pour le rangement et la prise en charge dans la cour.

La grille d'entrée est ouverte à partir de 8h00. Une surveillance des élèves dans la cour et aux abords du collège démarre également à 8h00. Les élèves sont priés de ne pas traîner dans la rue aux abords de l'établissement y compris au niveau de l'église.

Merci de ne pas stationner sur les emplacements réservés aux cars scolaires, même pour « deux minutes », ni devant la grille de l'établissement, ni sur les trottoirs afin de ne pas mettre en danger les élèves lors des heures d'entrée et de sortie et de ne pas bloquer la rue Saint Maur. Il faut avoir conscience qu'il y a près de 1230 élèves qui entrent ou qui sortent dans un créneau d'un quart d'heure.

Bien sûr, nous assurons une surveillance systématique.

RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Le collège Notre Dame est attentif à la protection des données personnelles des familles et des élèves et à leur sécurité. Pour cela, seul le traitement imposé par nos obligations légales est prévu par l'établissement (transmission au rectorat, à l'Inspection Académique, au secrétariat général de l'enseignement Catholique...). Les données qui sont collectées sont uniquement utilisées pour des finalités explicites, légitimes et déterminées.

Ces données ne sont accessibles dans l'établissement que par les enseignants, surveillants et personnels administratifs (adresse, numéro de téléphone, ...) . Elles ne sont en aucun cas communiquées à des tiers non institutionnels.

Les données que vous nous avez transmises sont gardées pour la durée de la scolarisation de votre enfant, mais aussi après le départ de celui-ci. Ce délai est rendu obligatoire par nos obligations de transmettre les informations demandées quant à la scolarité de votre enfant (absences, diplôme obtenu...).

Pour vous permettre d'exercer les différents droits dont vous bénéficiez en application de la réglementation sur les données personnelles, nous nous tenons à votre disposition sur rendez-vous.

FOURNITURES SCOLAIRES COMMANDEES PAR L'INTERMEDIAIRE DE L'APEL



Les familles ayant commandé à l'APEL en juillet dernier le lot de fournitures scolaires de rentrée sont invitées à venir retirer celui-ci au collège le

jeudi 30 Août de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Un grand bravo aux membres de l'APEL qui assurent la commande et la distribution des lots de fournitures.

PREMIERE REUNION DE SIXIEME

Je vous invite à noter dans votre agenda un premier rendez-vous pour les familles de sixième les

Lundi 10 septembre à 17h30 (6A, 6B, 6C, 6D)

Mardi 11 septembre à 17h30 (6E, 6F, 6G)

Ce rendez-vous, qui se déroulera de manière collective dans la salle des fêtes du collège puis dans la classe de votre enfant, a pour but de vous présenter le fonctionnement du collège, les attentes du corps enseignant et de répondre à vos questions.

Pour les **NOUVELLES FAMILLES de 5ème, 4ème et 3ème**, une réunion du même type est programmée le **Mardi 18 septembre à 17h30 .**

Possibilité de Parking dans la cour.

INSCRIPTIONS

Si des membres de votre entourage souhaitent inscrire leur enfant au collège Notre Dame, cela est encore possible pour cette année sous réserve de places disponibles selon les niveaux, en prenant contact, au plus vite, avec l'accueil de l'établissement au 03.20.29.00.64. Aucune démarche particulière ou dérogation n'est nécessaire pour les enfants venant de l'Enseignement Public.

Pour la rentrée de 2019, des journées de rendez-vous d'inscription sont déjà programmées au mois d'Août et de Septembre.

Aucune priorité n'est accordée, seul l'ordre chronologique des demandes est pris en compte. Pour information, la liste de demandes d'entrée en 6ème était complète en octobre l'année dernière. N'hésitez pas à en parler à vos connaissances susceptibles d'être intéressées par une inscription au collège Notre Dame.

Une opération Portes Ouvertes est organisée le samedi 16 mars 2019 au matin.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

De manière générale, pour nous contacter, je vous invite à composer le **03.20.29.00.64** ou à nous adresser un courriel à **accueil@ndlb.eu**. Mais vous pouvez de préférence contacter les adjoints en sein du service en rapport avec l'objet de votre question. Ils se chargeront de vous répondre dans les meilleurs délais. Un Conseil de direction étudie l'ensemble des questions chaque semaine.

LES RESPONSABLES DE NIVEAU

Pour faciliter le fonctionnement pédagogique du collège et les relations familles-établissement, quatre adjoints sont nommés pour l'année et représentent pleinement le Chef d'Établissement au quotidien. Il s'agit des Responsables de Niveau, membres du Conseil de Direction. Pour les contacter directement, n'hésitez pas à utiliser les adresses suivantes :

6ème : Monsieur PISKORSKI ———> **rn6@ndlb.eu**
 5ème : Madame FACON ———> **rn5@ndlb.eu**
 4ème : Monsieur HOCQ ———> **rn4@ndlb.eu**
 3ème : Madame MONNET ———> **rn3@ndlb.eu**

LA CADRE D'ÉDUCATION

La Cadre d'Éducation supervise l'ensemble des aspects de la vie scolaire tels que les études, les récréations, le restaurant scolaire, les relations entre jeunes, les absences, les retards ... Cette personne est membre du Conseil de Direction et partage les informations avec les Responsables de Niveau. Vous pouvez joindre directement Madame RICHIR au **03.20.29.91.56** ou lui adresser un courriel à

viescolaire@ndlb.eu

L'ADJOINTE EN PASTORALE SCOLAIRE

L'Adjointe en Pastorale Scolaire est chargée d'accompagner les jeunes dans leur développement et leur ouverture aux autres. Elle supervise toutes les actions, des séquences de culture religieuse obligatoire en 6ème aux propositions catéchétiques (pour les volontaires uniquement) de la 6ème à la 3ème en passant par le sacrement de la Profession de Foi en 5ème. Pour contacter directement Madame NOUVELLON, utilisez l'adresse **pastorale@ndlb.eu**.

L'ASSISTANTE DE DIRECTION

Pour des questions qui vous paraissent complexes, vous pouvez également contacter le Chef d'Établissement via son Assistante, Madame BOUSSEMART par courriel à l'adresse **college@ndlb.eu**. Après étude de la question, la réponse sera gérée par un des adjoints éventuellement en fonction du domaine concerné.

LA COMPTABLE

Pour des questions relatives au frais de scolarité et de règlement, vous pouvez contacter le service comptable via Madame MOUFLIN à l'adresse **compta@ndlb.eu**.

CARNET DE BORD

Le carnet de bord, remis à chaque collégien en début d'année, est un outil de suivi pour les parents et les enseignants. Il contient un certain nombre d'informations concernant la vie de l'établissement ou le déroulement de la scolarité de votre enfant. C'est pourquoi, je vous invite vivement à le consulter régulièrement et à le signer (pages de l'agenda), au moins une fois par semaine, sinon plus.

SUIVI DES RESULTATS

Avant de rencontrer les enseignants lors des réunions parents-professeurs, vous aurez la possibilité de visualiser ou d'éditer le relevé de notes de votre enfant. C'est l'occasion pour vous d'avoir une discussion avec celui-ci sur l'ensemble des notes et éventuellement sur des résultats que vous auriez découverts. Ce type d'échanges est fondamental.

Pour vous y aider, nous mettons à votre disposition un accès sécurisé au relevé de notes en ligne via « **Ecole directe** » .

Ainsi, nous vous invitons vivement à faire le point

chaque semaine avec votre enfant sur ses résultats et à l'aider à analyser ses méthodes de travail afin de pointer les plus efficaces.

Les codes d'accès à ce service vous seront transmis dans les jours suivants la rentrée par l'intermédiaire des jeunes. Ces codes sont strictement confidentiels. Attention: le code élève est différent du code parents et les contenus également.

Le cahier de texte de la classe est également disponible en ligne via « **Ecole directe** ». Je précise simplement que ce cahier de texte de la classe n'est pas l'agenda personnel de l'élève et, donc, n'a pas le même rôle.

COMMUNICATION

Au cours de l'année scolaire, nous vous diffuserons des informations par voie électronique. L'objectif étant de réduire petit à petit l'impression et la consommation de papier tout en augmentant l'efficacité.

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse de messagerie par le biais de la vérification de la fiche individuelle qui sera distribuée le jour de la rentrée. La plupart des éléments d'information seront diffusés via le service « **Ecole directe** ».



ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN 6ÈME, 5ÈME ET 4ÈME

A l'adolescence, nous estimons qu'il est important d'aider les jeunes à exprimer leurs ressentis, à partager leurs réflexions et préoccupations, à donner du sens à leur quotidien.

Nous articulons nos propositions autour de :

- Temps de célébration eucharistique mensuel ouvert aux volontaires.
- Temps de culture religieuse obligatoire pour tous les 6èmes en quinzaine afin d'être en mesure de choisir plus tard de s'engager ou non en toute liberté. Ils concernent également les non-catholiques afin d'avoir les mêmes repères d'une culture commune et ainsi de développer un « mieux vivre ensemble ».
- Temps forts catéchétiques pour ceux qui souhaitent approfondir leur foi et pour ceux qui veulent se préparer à la Profession de Foi ou aux autres sacrements.
- Retraites diocésaines avec d'autres établissements scolaires.
- Pèlerinages à Lourdes avec le Diocèse de Lille.
- Séjours à Lisieux.

Pour que ce dispositif soit le plus efficace possible, nous vous sollicitons, parents (ainsi que grands-parents et jeunes adultes), pour encadrer des petits groupes de parole ou accompagner les jeunes de manière régulière ou occasionnelle. Il ne faut pas une expérience particulière pour animer les groupes mais juste de la générosité. Un conducteur guidera l'animation.

C'est pourquoi, nous vous invitons vivement à accueillir favorablement cette sollicitation. Les jeunes comptent sur vous. Talon-réponse à recopier et à déposer dans la boîte aux lettres « Administration » dans la cour ou par mail : **pastorale@ndlb.eu**

Madame, Monsieur parents de en classe de

acceptent d'être contactés en vue de consacrer un peu de temps occasionnellement ou régulièrement à l'accompagnement des jeunes.

Coordonnées :

DEVENEZ PARENTS-CORRESPONDANTS

Dans le cadre du fonctionnement du Conseil d'Établissement, dont l'objectif consiste à donner la parole à chaque membre de la communauté de l'établissement (une des résolutions des assises de l'Enseignement Catholique), je lance un appel à candidature afin de siéger à la commission des parents-correspondants.

Concrètement, un parent, accompagné d'un suppléant par classe, représentera l'ensemble des parents de celle-ci lors des conseils de fin de trimestre et d'année.

En acceptant de confier son numéro de téléphone aux autres familles, ils pourront recevoir, en toute discrétion, les remarques de chacun afin de promouvoir les améliorations de fonctionnement dans l'établissement.

Une réunion d'explication sur les rôles et le fonctionnement des parents-correspondants ainsi que leur nomination aura lieu le **mardi 25 septembre à 18h00** dans la salle des fêtes du collège.

A noter qu'il est préférable d'être disponible à partir de 17h pour pouvoir assurer ce rôle notamment lors des Conseils de classe.

Pour toute candidature ou renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter les Responsables de niveau.



DEVENEZ MEMBRE DE L'APEL

En inscrivant votre (vos) enfant(s) à l'Institution Notre Dame, vous avez la possibilité de devenir un membre actif de l'Association de Parents. Ainsi, vous serez associé directement aux orientations et aux projets mis en œuvre dans l'établissement.

De plus, les rendez-vous du comité APEL permettent aux parents d'échanger librement sur les difficultés et les satisfactions rencontrées avec les adolescents que ce soit au niveau de la scolarité ou en dehors du collège.

Les jeunes ont besoin de vous, alors n'hésitez pas à nous contacter au 03.20.29.00.64 ou par mail :

apel.ndlb@hotmail.com.

REGLEMENT INTERIEUR DES ELEVES et CHARTE INFORMATIQUE

Le règlement intérieur des élèves est une pièce centrale de référence dans le domaine de la gestion de la discipline au collège. Vous avez pu en prendre connaissance dans le dossier d'inscription ou de réinscription. Je vous invite vivement à parcourir avec votre enfant l'intégralité de ce règlement avant d'y apposer vos signatures respectives **dans le carnet de bord**. C'est un moment important à vivre avec lui afin de pouvoir expliquer et donner du sens aux attentes du collège dans ce domaine.

Vous constaterez que ce règlement n'est pas une liste exhaustive d'interdictions mais au contraire la définition d'un cadre général dans lequel nous souhaitons voir les jeunes évoluer. Vous constaterez également que nous recherchons à développer le bon sens dans la vie collective, la prise de responsabilité et la confiance.

Le Règlement Intérieur doit avant tout être un outil éducatif afin de faciliter les parents à jouer leur rôle de premier éducateur. Nous comptons beaucoup sur cet aspect afin que les jeunes s'épanouissent pleinement et que les décisions prises soient cohérentes entre la famille et l'équipe éducative.

Vous êtes également invités à lire avec votre enfant la charte informatique en page 10 du carnet de bord qui aborde le respect des règles juridiques (respect d'autrui et de son image, respect des valeurs humaines et sociales).

DATES PREVISIONNELLES DES BULLETINS ET RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS-PROFESSEURS

- Rencontres individuelles parents-professeurs pour le 1^{er} trimestre : A partir du 9 octobre 2018.
- Bulletins du 1^{er} trimestre: A partir de la semaine du 10 décembre 2018.

- Rencontres individuelles parents-professeurs pour le 2^{ème} trimestre : A partir du 22 janvier 2019.
- Bulletins du 2^{ème} trimestre : A partir de la semaine du 25 mars 2019.

- Bulletins du 3^{ème} trimestre : Fin juin 2019.

Les relevés de notes ne sont pas édités sur papier mais consultables via le service « Ecole directe ». Les notes sont consultables tout au long de l'année.

SEMAINES BANALISEES

Durant l'année, 3 ou 4 semaines seront « banalisées » afin d'y concentrer un maximum de sorties scolaires et d'événements qui mobilisent beaucoup d'enseignants. Ce dispositif permet de moins impacter les cours le reste de l'année. Les emplois du temps seront modifiés aux cours de ces semaines « banalisées ».

A ce jour, les semaines banalisées repérées sont du 8 au 12 octobre 2018, du 28 novembre au 5 décembre 2018 et du 27 mars au 3 avril 2019.

Comme vous pouvez vous en douter, nous dépendons de la disponibilité de nombreux partenaires extérieurs et en particulier des sites à visiter dont la réservation n'est pas encore ouverte à ce stade de l'année.

VACANCES SCOLAIRES

Les vacances débutent après la classe et la reprise des cours se fait le matin des jours indiqués ci-dessous :

- Toussaint : Du vendredi 19 octobre 2018 au lundi 5 novembre 2018.
- Noël : Du vendredi 21 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019.
- Hiver : Du vendredi 8 février 2019 au lundi 25 février 2019.
- Printemps : Du vendredi 5 avril 2019 au mardi 23 avril 2019.
- Eté : Le vendredi 5 juillet 2019 au soir. Les cours se termineront le mardi 2 juillet au soir.
- Jours fériés : Lundi 22 avril, mercredi 1er mai, mercredi 8 mai, jeudi 30 mai, vendredi 31 mai, lundi 10 juin 2019.

A signaler que, sous réserve de modifications, certaines journées pédagogiques et de concertation de l'équipe éducative sont d'ores et déjà programmées : le vendredi 7 décembre 2018 et les mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 juillet 2019.

OBJETS ET VETEMENTS ABANDONNES

A l'occasion du grand nettoyage d'été, mais aussi tout au long de l'année, de nombreux objets et vêtements abandonnés par leur propriétaire sont trouvés par le personnel. Nous les stockons systématiquement. C'est pourquoi, si vous êtes à la recherche d'un vêtement particulier « perdu » par votre enfant, l'accueil se tient à votre disposition jusqu'au jeudi 30 août. Au-delà de cette date, tous les vêtements seront déposés au Secours Catholique. Merci de votre compréhension.



BOURSES NATIONALES 2018/2019

Pour commencer la constitution des dossiers par nos services, nous vous invitons à consulter le barème des plafonds de ressources applicables pour l'attribution des bourses et aides 2018/2019 (cette page et la suivante). Le plafond des ressources est basé sur la ligne 25 de votre avis d'imposition : Revenu Fiscal de Référence.

Si vous êtes éligibles, nous vous demandons de nous retourner le talon-réponse complété (page suivante) au Professeur Principal afin de solliciter un dossier.


Les familles pouvant bénéficier de :

- la Bourse nationale : après avoir rempli et déposé le talon-réponse page suivante, un dossier sera transmis à votre enfant. Merci de bien vouloir retourner le dossier complété pour le **vendredi 7 septembre 2018**.

- L'aide à la demi-pension : aucun dossier n'est à compléter, seul votre avis d'imposition et divers documents sur la situation de famille sont à fournir.

Les dossiers sont à rendre au plus tard au secrétariat pour le **lundi 17 septembre 2018 (DERNIER DELAI)**.

Pour toutes questions n'hésitez pas à adresser un courriel à Madame MOUFLIN à l'adresse : compta@ndlb.eu.

 Nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter les dates indiquées car tout dossier incomplet, et/ou hors délai, est systématiquement rejeté par les administrations concernées et l'établissement ne peut être tenu responsable.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE

Année Scolaire 2018-2019

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016		
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	15 048	8 134	2 870
2	18 521	10 012	3 532
3	21 993	11 889	4 195
4	25 466	13 767	4 857
5	28 939	15 644	5 520
6	32 412	17 521	6 182
7	35 884	19 399	6 844
8 ou plus	39 357	21 276	7 507
Montant annuel de la bourse	105 €	288 €	453 €

Montant annuel de la prime d'internat accordée aux élèves boursiers internes : 258 €

AIDE A LA DEMI-PENSION DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général accorde aux familles les plus modestes une aide à la restauration scolaire en prenant en charge une partie du prix du repas.

Pour le NORD



En fonction des ressources indiquées sur l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016, vous pouvez prétendre à :

l'aide à la demi-pension
dont les montants par repas s'élèvent à :

1,87 €

1,44 €

0,89 €

En cas de diminution avérée des ressources depuis 2016, votre demande pourra être réexaminée à partir de justificatifs.

Nombre d'enfants à charge	PLAFONDS DE RESSOURCES (revenu fiscal de référence) POUR UNE AIDE À :		
	1,87 €	1,44 €	0,89 €
1	14 628 €	18 003 €	21 379 €
2	16 312 €	20 067 €	24 531 €
3	17 996 €	22 131 €	27 683 €
4	19 680 €	24 195 €	30 835 €
5	21 364 €	26 259 €	33 987 €
6	23 048 €	28 323 €	37 139 €
7	24 732 €	30 387 €	40 291 €
8	26 416 €	32 451 €	43 443 €
9	28 100 €	34 515 €	46 595 €
10	29 784 €	36 579 €	49 747 €
Par enfant supplémentaire	1 684 €	2 064 €	3 152 €

Pour le PAS-DE-CALAIS pour le 1er trimestre 2018/2019

Le montant dépend du taux de bourse nationale (échelon) attribué à votre enfant (Cf. page précédente).

TAUX	Montant de l'aide par repas
Taux 1	1,20 €
Taux 2	1,44 €
Taux 3	1,77 €



Talon-réponse à remettre au Professeur Principal

Madame, Monsieur

parents de en classe de

Compte-tenu du barème des ressources (cocher la case utile) :

- Demandent un dossier de bourse pour l'année 2018/2019.
- Ne demandent pas de dossier de bourse pour l'année 2018/2019.

Fait à

le

Signature :